

Plan d'engagement

vers la réussite



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

MISSION

Ensemble, inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel

VISION

Partager notre passion pour l'éducation

ENJEUX

Donner un sens aux apprentissages dans un environnement socioéducatif diversifié et propice à la collaboration

VALEURS

Le respect de la personne

se définit par la reconnaissance de la valeur propre et des droits de chacun. Il éveille un sentiment d'égard et de considération envers autrui et se traduit par des rapports empreints de civisme entre les individus.

La loyauté et l'intégrité

se décrivent par des relations franches, honnêtes et transparentes. Pour nous, cela suppose d'agir avec probité, en cohérence avec nos valeurs dans la réalisation de notre mission éducative et d'assumer nos engagements avec éthique.

La bienveillance

invite à une disposition d'esprit favorisant la compréhension, l'indulgence et la considération d'autrui. Elle repose sur des principes d'écoute, de partage, d'empathie et de transparence. Pour nous, les personnes bienveillantes sont des modèles sécurisants et inspirants qui incitent les autres à grandir et à développer leur plein potentiel.

La collaboration

s'articule autour de l'importance de travailler ensemble dans l'atteinte d'un objectif commun en coresponsabilité. Elle s'appuie sur l'ouverture d'esprit et la sensibilité à l'autre dans les échanges. Elle suppose des conversations courageuses, une saine confrontation des idées et la coopération pour permettre l'innovation et l'instauration d'un contexte favorable à la réussite éducative.

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin est une institution qui fait partie intégrante de son milieu. La mission qui lui est confiée par l'État consiste « à organiser les services éducatifs prévus par la loi, à promouvoir et à valoriser l'éducation publique sur son territoire, à veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région »¹.

Afin de bien desservir notre population, nous devons tenir compte de l'évolution de notre clientèle et assurer un partage équitable de nos ressources. Depuis les trois dernières années, nous constatons une légère hausse de notre clientèle au secteur des jeunes, mais une baisse à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

Évolution de notre clientèle des trois dernières années

Clientèle	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Passe-Partout	1306	1242	1185
Maternelle 4 ans		25	51
Maternelle	1448	1474	1436
Primaire	8251	8506	8689
Secondaire	5663	5738	5751
Formation professionnelle	1039	944	937 (prévision)
Éducation des adultes, formation générale	910 ETP ² (4404)	897 ETP ² (4731)	893 ETP ² (4363)
Total	17 432 ³	17 686 ⁴	17 757 ⁴

La commission scolaire dispose d'un budget total de 210 952 000 \$⁵. De ce budget, 74 % permet l'embauche de ressources humaines pour un total de 2850 employés, pour l'année 2016-2017. Cela représente en équivalent de postes à temps complet 447,92 employés de soutien, 1118,17 enseignants, 108,88 professionnels et 93,8 cadres. De ce budget, un montant de 18 149 000 \$ est réservé aux projets d'investissement. Les principaux projets en cours pour cette année sont réalisés dans les écoles suivantes : l'Éco-Pin de Notre-Dame-des-Pins, l'Accueil de Scott, la Découverte de Sainte-Hénédine et l'école primaire l'Éveil de Sainte-Marie.

¹ <http://fcsq.qc.ca/publications/commissions-scolaires/role-des-commissions-scolaires/>

² ETP : équivalent temps plein

³ Clientèle sans Passe-Partout

⁴ Clientèle sans Passe-Partout, incluant les maternelles 4 ans

⁵ États financiers vérifiés 2016-2017, Service des finances de la CSBE

L'offre de service de la commission scolaire se déploie dès le préscolaire, notamment par la mise en œuvre du programme Passe-Partout qui est offert à la grandeur de notre territoire. Chaque année, c'est environ 86 % de nos familles qui y participent. Ce programme prend une très grande importance, car il implique l'accompagnement des parents dans le développement de leurs compétences parentales au regard de la réussite éducative de leur enfant. Il permet aussi d'aider les enfants à s'intégrer harmonieusement au milieu scolaire. De plus, au cours des dernières années, il y a eu la mise en place de la maternelle 4 ans dans cinq milieux défavorisés.

La majorité des écoles primaires du territoire de la commission scolaire offre le préscolaire 5 ans. Bien que la fréquentation n'y soit pas obligatoire, la plupart des enfants y sont inscrits. Pour ce qui est de l'enseignement primaire et secondaire, des services variés sont offerts à tous les élèves qui résident sur le territoire de la commission scolaire.

Nous offrons également des services adaptés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) suite à l'analyse de leurs besoins. À cette offre, s'ajoute l'ensemble des services complémentaires qui ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans son développement global, notamment en ce qui concerne les services d'information et d'orientation scolaires, de psychologie, de psychoéducation, d'orthophonie, d'ergothérapie, d'éducation spécialisée, d'animation à la vie spirituelle et d'engagement communautaire, de santé et de services sociaux. Nous bénéficions aussi du soutien de divers conseillers et conseillères pédagogiques.

Des services particuliers sont aussi disponibles :

- le Centre d'apprentissage en ligne;
- le soutien à l'apprentissage du français;
- les Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement à l'intention des adultes (SARCA) afin de les soutenir dans leur développement de carrière (intégration en emploi, retour aux études, bilan des acquis, etc.);
- le service aux entreprises qui offre des programmes de reconnaissance des acquis et des compétences, des programmes de certification et qui élabore des formations sur mesure;
- les services d'enseignement à domicile pour les élèves qui sont dans l'impossibilité de fréquenter l'école parce qu'ils doivent recevoir des soins de santé ou des services sociaux.

La commission scolaire offre, selon certaines modalités, des services à la communauté, tels que :

- le service de garde en milieu scolaire;
- la surveillance et l'animation pendant la période du dîner à l'école;
- les services de restauration;
- le transport scolaire.

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin dispense ses services éducatifs dans cinquante-cinq municipalités, lesquelles sont regroupées dans sept secteurs. L'offre des services éducatifs par secteur, selon l'ordre d'enseignement, se retrouve dans le tableau ci-dessous :

Secteurs	Benoît-Vachon	Veilleux	Saint-François	Sartigan	Des Appalaches	Des Abénaquis	Bélanger	Total
Écoles primaires	13	8	2	10	5	5	8	51
Écoles secondaires	1	1	1	1			1	5
Écoles primaires et secondaires				1 ⁶	1 ⁷	1 ⁸		3
Centres d'éducation des adultes	1	1	1	2	1	1	2	9
Centres de formation professionnelle		1	1	3				5
Centres FP/EA	1							1
	16	11	5	17	7	7	11	74

Annuellement, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin reçoit du MEES l'indice de défavorisation (année de référence 2016-2017) pour les écoles de son territoire. La répartition des écoles ayant un indice de défavorisation de huit et plus est déclinée dans le tableau ci-dessous, par secteur. Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables : l'indice du seuil de faible revenu (SFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE)⁹.

Secteurs	Benoît-Vachon	Veilleux	Saint-François	Sartigan	Des Appalaches	Des Abénaquis	Bélanger	Total
Écoles primaires	2			3	4	2	8	19
Écoles secondaires						1	1	2

⁶ Pour les élèves du 3^e cycle du primaire et de la 1^{re} secondaire

⁷ Pour les élèves de la 4^e à la 6^e année du primaire et du secondaire

⁸ Centre de Ressources Multidisciplinaires (CRM) en partie pour les élèves des écoles primaires

⁹ <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>

Ces secteurs sont couverts par six municipalités régionales de comté, dont cinq dans la région de la Chaudière-Appalaches et une dans la région de l'Estrie. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la MRC de Beauce-Sartigan est la plus peuplée (12 %) derrière la MRC de Lévis qui en représente un peu plus du tiers (34 %). Lotbinière et la Nouvelle-Beauce indiquent les taux d'accroissement annuels les plus élevés des deux dernières années. La population de la MRC de la Nouvelle-Beauce se retrouve parmi la plus jeune de sa région, affichant une proportion de jeunes de moins de 20 ans de 23,4 % pour une part de 16,4 % pour sa population âgée. La moyenne de sa population est de 40,4 ans tandis que l'âge moyen varie entre 41 et 43 ans dans les autres MRC. La région des Etchemins, quant à elle, observe un vieillissement et un déclin de sa population qui est le plus élevé des MRC du Québec.

La région de la Chaudière-Appalaches obtient le plus bas pourcentage des familles en situation de faible revenu, soit 3,8 % comparativement à 8,2 % dans l'ensemble du Québec. Le taux de chômage de cette région s'établit à 5,5 % en 2016 tandis que le Québec se situe à 7,1%. On assiste, en février 2018, à une diminution importante du taux de chômage de cette région, qui a atteint 2,7%.

Dans la région de l'Estrie, la décroissance se fait sentir dans la MRC du Granit. De plus, il est à noter qu'environ une personne sur quatre est âgée de 65 ans et plus, pour un âge moyen de la population de 45,7 ans dans cette même MRC. Dans le tableau qui suit, vous trouverez les données relatives aux MRC présentes sur notre territoire¹⁰.

MRC	Population au 1 ^{er} juillet 2016	Taux d'accroissement moyen	Revenu d'emploi médian (2015)	Taux de faible revenu des familles (2014)
Région de la Chaudière-Appalaches	424 856	5,0 %	39 749 \$	3,8 %
• La Nouvelle-Beauce	37 457	10,9 %	39 910 \$	3,1 %
• Robert Cliche	19 581	1,6 %	35 435 \$	4,1 %
• Les Etchemins	16 862	-5,6 %	34 359 \$	4,6 %
• Beauce-Sartigan	52 794	4,9 %	36 787 \$	4,7 %
• Lotbinière	32 083	13,9 %	36 020 \$	3,8 %
Région de l'Estrie	324 009	6,5 %	36 160 \$	7,1 %
• Le Granit	22 022	-2,6 %	33 062 \$	5,5 %

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin travaille en partenariat avec le secteur de la santé. Pour ce faire, nous nous concertons plus particulièrement avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches qui couvre la majeure partie de notre territoire par le biais des trois réseaux locaux de services (RLS) suivants : de Beauce, des Etchemins et Alphonse-Desjardins.

¹⁰ *Bulletin statistique régional*, Édition 2017, Institut de la statistique du Québec pour les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie

Nous collaborons aussi avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie, par l'entremise du CSSS du Granit, pour quelques écoles situées sur son territoire. De plus, notre commission scolaire participe à la table de concertation régionale pour les ententes MSSS-MEES et nous nous sommes dotés d'une table locale du même ordre, afin d'établir des lieux de concertation structurés et favoriser ainsi le partage d'expertise.

Ce partenariat est très important pour notre clientèle plus vulnérable qui se répartit comme suit :

	Préscolaire		Primaire		Secondaire	
	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
EHDAA	34	58	903	767	1077	1100
EHDAA intégrés	33	56	775	670	483	562
% intégré CSBE	97,06 %	96,55 %	85,83 %	87,35 %	44,85 %	51,09 %

Dans les dernières années, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a rendu disponible un portrait comparatif concernant l'intégration des élèves HDAA en classe régulière, pour les élèves de l'enseignement secondaire. Voici nos données comparatives avec celles de notre région administrative, du réseau public (72 commissions scolaires) et pour l'ensemble du Québec.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 (provisoire)
CSBE	46,4 %	47,0 %	47,9 %	48,5 %
Chaudière-Appalaches	52,4 %	53,5 %	54,6 %	55,9 %
Réseau public	57,2 %	57,6 %	60,3 %	62,7 %
Ensemble du Québec	56,5 %	58,8 %	61,8 %	64,1 %

À la lecture de ces données, et pour cette période donnée, notre taux d'intégration a augmenté de 2,1 % comparativement à une augmentation de 3,5 % pour Chaudière-Appalaches, 5,5 % pour le réseau public et 7,6 % pour l'ensemble du Québec.

Élaborer des parcours diversifiés pour encourager la diplomation et la qualification de nos élèves

D'ici 2022, augmenter à 83 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme ou d'une première qualification.	80,6 %	83 %
D'ici 2022, augmenter à 78 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans.	74,4 %	78 %

Pour poursuivre l'analyse de notre milieu, voici le portrait de notre clientèle au regard des taux de diplomation et de qualification après 5 ans, 6 ans et 7 ans, après leur entrée au secondaire.

Taux de diplomation et de qualification

	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
Global après 5 ans	66,4 %	65,2 %	69,0 %	70,4 %
Global après 6 ans	74,8 %	73,2 %	77,8 %	Non disponible
Global après 7 ans	78,8 %	80,6 %	Non disponible	Non disponible

La présentation des données, par cohorte, sur une période de 7 ans, nous permet de constater des effets positifs. Malgré le fait que nous ayons franchi la barre des 80 % après 7 ans, nous demeurons conscients que 30 % de notre clientèle ne réussit pas à aller chercher une diplomation ou une qualification cinq ans après son entrée au secondaire, ce qui nous rend vulnérables au plan de la motivation et du décrochage potentiel de ces élèves.

Cette préoccupation est d'autant plus grande au regard des emplois disponibles actuellement dans notre région. Il devient impératif de travailler sur nos structures internes, prioritairement au secondaire, afin de transformer l'expérience d'apprentissage de nos élèves, de mieux les informer et de s'adapter au contexte de la vie actuelle, notamment dans des parcours diversifiés leur permettant de développer leur plein potentiel. Il sera important de s'assurer d'une communication efficace lors des transitions de l'élève pendant son parcours scolaire. Le partage d'information concernant les interventions pédagogiques, les mesures d'encadrement ainsi que l'accessibilité à des activités parascolaires variées, viendra faciliter cette importante transition.

Aussi, l'apport de divers professionnels doit être repensé afin de faire connaître les possibilités et les alternatives menant à une réussite qui peut se traduire d'une manière différente pour les élèves, mais aussi pour les parents. Il faut aussi miser sur la promotion de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, afin de permettre aux élèves l'accessibilité à des voies de formation qui répondent aux besoins des entreprises de notre milieu, tout en priorisant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification avant l'âge de 20 ans. De plus, l'éducation des adultes et la formation professionnelle contribuent à l'atteinte des taux de diplomation et de qualification des élèves, dans une proportion plus importante que pour l'ensemble du Québec et de la région. De ce fait, la formation professionnelle y a contribué à 7,9 % et l'éducation des adultes à 6,4 %. Depuis 2012-2013, le pourcentage d'élèves de moins de 18 ans ayant complété et réussi leur profil préalable à la formation professionnelle a augmenté de 13 %. Cette augmentation a permis de contribuer à l'atteinte d'un premier diplôme de formation professionnelle pour ces élèves.

Dans ce même esprit, il est intéressant de s'attarder au tableau suivant qui nous dresse le portrait du taux de persévérance, par sexe, pour notre commission scolaire.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Garçons	80,1 %	82,3 %	84,6 %
Filles	96,3 %	92,5 %	92,1 %
Global	88,8 %	87,4 %	88,4 %

Notre préoccupation pour la réussite des garçons a certainement eu des retombées fort intéressantes sur l'augmentation du taux de persévérance. Notre taux global varie légèrement et tandis que le taux des garçons augmente, celui des filles tend à diminuer. Nous devons poursuivre nos efforts pour les garçons qui, malgré ce fait, demeurent les plus susceptibles de décrocher tout en ayant une préoccupation pour les filles. Des approches visant l'amélioration du sentiment de compétence, le développement du sentiment d'appartenance et l'autonomie chez nos élèves seront mises en œuvre afin de leur permettre d'être plus motivés et de s'engager dans leurs apprentissages.

De plus, nos parcours qualifiants sont à revoir, car les intérêts et les aptitudes de nos élèves sont de moins en moins de type manuel, et avec l'arrivée de la robotisation au secteur privé, il importe que nous emboîtons le pas rapidement. Au cours des prochaines années, nous déploierons l'accompagnement de nos écoles dans le développement de la connaissance de soi et la mise en œuvre de projet de vie pour nos élèves qui amorcent la transition vers le secondaire ainsi que pour ceux qui fréquentent la formation professionnelle et l'éducation des adultes. Cela viendra soutenir la motivation des élèves pour leur réussite. De plus, la pénurie de main-d'œuvre actuelle dans divers secteurs de notre économie nous obligera à nous concerter avec nos partenaires, afin de trouver rapidement des façons de répondre à ce manque.

Afin de dresser un portrait plus exact de notre situation, il est important de regarder séparément le taux de diplomation et de qualification de nos élèves, par sexe, après 7 ans.

Taux de diplomation

	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
Global	73,2 %	72,8 %	74,6 %	74,4 %
Garçons	65,7 %	63,0 %	68,2 %	64,6 %
Filles	81,4 %	82,9 %	81,2 %	83,9 %
Écart	15,7 %	19,9 %	13,0 %	19,3 %

Un écart important réside encore entre le taux de diplomation des filles et des garçons. Tandis que le taux des filles tend à augmenter, celui des garçons tend à varier négativement de 1 %, en moyenne, sur les quatre dernières années. Le faible taux de diplomation des garçons a un impact majeur sur le taux global. Il faudra rapidement accentuer nos interventions afin de leur permettre de donner davantage de sens à leurs apprentissages et les impliquer dans une démarche concrète de projet de vie et ainsi éviter les détours inutiles dans leur parcours de formation.

Taux de qualification

	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
Global	4,7 %	5,9 %	5,3 %	4,4 %
Garçons	5,9 %	8,5 %	6,3 %	5,8 %
Filles	3,3 %	3,2 %	4,3 %	3,1 %

À la lecture de ces données, nous sommes à même de constater que le taux de qualification est à la baisse depuis les quatre dernières années. Dans les parcours qualifiants, nous observons aussi une diminution du nombre d'élèves inscrits chaque année. De ces élèves, un tiers obtiendra sa qualification après sa première année.

Favoriser le cheminement et la persévérance scolaires

D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	12,2 %	10 %
---	--------	------

Les chiffres qui suivent nous montrent ce taux par sexe.

Taux de diplomation et de qualification par sexe selon l'âge d'entrée au secondaire après 7 ans

	2014-2015	Garçons	Filles	2015-2016	Garçons	Filles
Global	78,8 %	70,3 %	87,0 %	80,6 %	74,9 %	87,1 %
12 ans et moins	81,1 %	73,0 %	88,5 %	82,8 %	76,7 %	89,4 %
13 ans et plus	54,5 %	46,7 %	65,9 %	62,4 %	61,1 %	63,8 %

De façon générale, il y a plus de garçons qui entrent au secondaire avec un an de retard que de filles. L'impact sur le taux de diplomation et de qualification est questionnant. En 2014-2015, l'écart entre les deux sexes est de 15,5 % pour les élèves entrant à 12 ans et moins, et de 19,2 % pour ceux entrant à 13 ans et plus. Pour 2015-2016, les écarts sont de 12,7 % pour les élèves entrant à 12 ans et moins, et de 2,7 % pour ceux entrant à 13 ans et plus. L'écart a donc diminué selon l'âge d'entrée au secondaire pour les deux sexes, ce qui nous permet de constater une progression intéressante du taux de diplomation et de qualification des élèves qui entrent à 13 ans et plus qui est de l'ordre de 7,9 %.

Il est nécessaire de déployer nos efforts afin de soutenir les apprentissages des élèves le plus tôt possible dans leur parcours scolaire et leur permettre de développer les compétences minimales nécessaires afin d'acquérir de nouvelles connaissances. De ce fait, lorsque la reprise d'année au primaire est envisagée, elle doit être encadrée et structurée afin d'être bénéfique pour le cheminement de l'élève. Il est donc important de se questionner sur le fait de garder, au primaire, nos élèves qui ont déjà repris une année après six ans de fréquentation et de veiller à avoir des structures d'accueil adéquates pour la poursuite de leur cheminement au secondaire. Devons-nous penser à une approche différenciée et inclusive pour nos élèves qui entrent au secondaire à 12 ans avec un retard scolaire? Chaque situation est unique et doit être évaluée minutieusement. Quelles sont les meilleures pratiques à mettre en place pour les amener à développer leurs compétences et dans quelle voie pouvons-nous mieux les accompagner? Autant de questionnement nécessitera la réflexion et les échanges entre les secteurs primaire et secondaire, afin de s'assurer d'une continuité d'actions menant le plus grand nombre d'élèves vers l'acquisition d'une diplomation ou d'une qualification.

Pour la CSBE, l'âge des élèves à l'entrée au secondaire se lit comme suit :

MEES	2014-2015	2015-2016	2016-2017
13 ans et plus au global	15,3 %	14,3 %	12,2 %
Garçons	16,1 %	18,4 %	13,7 %
Filles	14,4 %	9,9 %	10,6 %

Nous remarquons, chez les deux sexes, une diminution de la proportion d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans, sur un comparatif des trois dernières années. Pour les garçons, cela représente une diminution de 2,4 % et pour les filles de 3,8 %. Au global, cette diminution atteint 3,1 %.

Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves

D'ici 2022, augmenter de 2,1 % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	74,9 %	77 %
D'ici 2022, augmenter de 1,7 % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.	55,3 %	57 %
D'ici 2022, augmenter de 1,9 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (8 - 9 - 10).	78,1 %	80 %

Écart de réussite des garçons et des filles

Afin d'assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves, voici le tableau qui nous présente le taux de diplomation et de qualification de nos garçons et de nos filles après sept ans.

	2014-2015	2015-2016	Progression
Global	78,8 %	80,6 %	+ 1,8 %
Garçons	73,3 %	74,9 %	+ 1,6 %
Filles	87,0 %	87,1 %	+ 0,1 %

Nous remarquons que la progression des garçons est plus grande que celle des filles qui, elle, demeure assez stable, mais il n'en reste pas moins que l'écart est tout de même significatif entre les deux sexes. Bien que plusieurs déterminants de la persévérance scolaire¹¹ influencent l'atteinte de la diplomation et de la qualification, nous sommes fiers de l'attention qui est portée au développement des pratiques pédagogiques plus adaptées pour nos garçons dans les milieux. La diversité des approches et l'accessibilité à des situations d'apprentissage et d'évaluations variées, qui permettent aux élèves de faire des choix pour démontrer leur compétence, seront priorisées afin de poursuivre sur cette lancée. Nous croyons que cela a et aura des impacts positifs sur leur réussite.

¹¹ Déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, Réunir Réussir, Agir ensemble pour la réussite éducative, Montréal 2013

Écart de réussite des élèves HDAA et au régulier

Après avoir analysé les écarts de réussite entre les garçons et les filles, il est intéressant de s'attarder à notre clientèle d'élèves HDAA au regard du taux de diplomation et de qualification après 7 ans par sexe.

Évolution des taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA par sexe après 7 ans

	2014-2015	2015-2016	Progression
Global	53,2 %	55,3 %	+ 0,1 %
Garçons	46,6 %	53,0 %	+ 6,4 %
Filles	64,7 %	62,3 %	- 2,4 %

Afin de dégager ces données, les taux de diplomation et de qualification ont été regroupés par groupes d'élèves, selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention à leur entrée au secondaire. Ce qui se dégage de ce tableau est que les garçons ayant un plan d'intervention à leur entrée au secondaire ont eu une progression de 6,4 % au niveau de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Pour les filles, c'est le contraire, avec une régression de 2,4 % de leur taux. Cela signifie donc que 55,3 % des élèves qui entrent au secondaire avec un plan d'intervention obtiennent un diplôme ou une qualification en 7 ans.

Comparaison de l'évolution des taux de diplomation et de qualification des élèves réguliers par sexe après 7 ans

	2014-2015	2015-2016	Progression
Global	86,4 %	86,4 %	0 %
Garçons	80,2 %	82,5 %	+ 2,3 %
Filles	91,4 %	89,9 %	- 1,5 %

Encore ici, la progression de l'ordre du 2,3 % se fait sentir chez les garçons et l'inverse chez les filles avec une diminution de 1,5 %. En comparant les écarts entre les élèves qui entrent au secondaire avec un plan d'intervention par rapport à ceux qui n'en ont pas, on peut remarquer des écarts importants de l'ordre de 33,2 % en 2014-2015 et de 31,1 % en 2015-2016. À la lumière de ces résultats, malgré les écarts entre ces différents groupes, la tendance globale du taux ne varie pas.

Cela signifie que, lorsque tout le volet des élèves HDAA est retiré des statistiques, 13,6 % des élèves qui entrent au secondaire sans plan d'intervention, donc au régulier, n'atteindront pas le diplôme ou la qualification en 7 ans. Pour pousser plus loin la réflexion, c'est 10,1 % des filles et 17,5 % des garçons qui sont actuellement visés par ces résultats.

Écarts de réussite entre les élèves immigrants de première génération et les autres élèves après 7 ans

	2014-2015 CSBE	2014-2015 Réseau public	2015-2016 CSBE	2015-2016 Réseau public
Immigrants de 1 ^{re} génération	83,3 %	73,0 %	72,7 %	74,8 %
Immigrants de 2 ^e génération	75,0 %	81,5 %	80,6 %	82,0 %
Non immigrants	78,9 %	74,0 %	80,8 %	76,0 %

Bien que les enjeux reliés à la réussite des élèves issus de l'immigration rejoignent ceux relatifs à l'ensemble des élèves, ils se retrouvent en situation de minorité dans notre milieu. Pour le moment, nous n'établirons pas d'objectifs en lien direct avec ces écarts, considérant le peu d'élèves touchés par ces statistiques.

Voici le nombre d'élèves immigrants pour notre commission scolaire :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves du primaire	86	103	121
Élèves du secondaire	54	69	70
Total pour l'année	140	172	191
Clientèle primaire et secondaire globale	13 914	14 244	14 440

Cependant, nous travaillons chaque jour pour ces élèves pour qui la priorité est mise afin de leur rendre accessibles les apprentissages, d'assurer leur réussite éducative et cela, tout en favorisant leur insertion sociale.

Écarts de réussite entre les élèves des milieux favorisés, intermédiaires et défavorisés

Portons maintenant un regard sur nos écarts de réussite entre les divers milieux, qu'ils soient favorisés, intermédiaires ou défavorisés. Les écarts de diplomation et de qualification entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école qu'ils fréquentent se lisent comme suit pour notre commission scolaire :

Taux de diplomation et de qualification comparé des écoles selon leur indice pour les années 2014-2015

2014-2015	Écoles favorisées (1328*)	Écoles intermédiaires (2440*)	Écoles défavorisées (1041*)
Global après 5 ans	77,1 %	63,7 %	67,1 %
Global après 6 ans	83,7 %	71,6 %	77,4 %
Global après 7 ans	85,6 %	75,8 %	82,1 %

Taux de diplomation et de qualification comparé des écoles selon leur indice pour les années 2015-2016

2015-2016	Écoles favorisées (1311*)	Écoles intermédiaires (2470*)	Écoles défavorisées (1013*)
Global après 5 ans	68,1 %	60,6 %	66,5 %
Global après 6 ans	75,9 %	68,5 %	74,5 %
Global après 7 ans	83,9 %	77,3 %	78,1 %

Il est important, ici, de mettre en lumière que les milieux intermédiaires représentent pour nous le poids relatif le plus grand en terme de clientèle et que cela a une incidence sur le taux global de diplomation et de qualification. Selon notre clientèle de 2017, nous observons que cette proportion se maintient, car les clientèles pour chacun des milieux sont sensiblement les mêmes.

Nous observons qu'après cinq ans, l'écart entre le taux de diplomation et de qualification de nos écoles défavorisées est de 1,6 % comparativement à nos écoles favorisées. Après six ans, il est de 1,4 % et après sept ans de 5,8 %. L'écart est nettement plus marqué après 7 ans. Il sera important de continuer le travail qui se fait dans les milieux défavorisés, afin de stimuler ces clientèles vers la diplomation ou la qualification, mais il sera aussi très important de veiller à ce que les bonnes pratiques qui se vivent dans les différents milieux soient partagées afin d'en faire bénéficier tous nos élèves.

* Nombre d'élèves dans cette catégorie

Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue française

D'ici 2022, augmenter à 92 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	90,7 %	92 %
D'ici 2022, augmenter à 86 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	84,1 %	86 %

Dans sa politique sur la réussite éducative, le MEES nous demande de nous attarder à la réussite de l'épreuve ministérielle en écriture pour nos élèves de la 4^e année du primaire. Prenant en considération plusieurs éléments de la recherche et de notre travail en lien avec le développement de la littératie¹², nous avons choisi de porter également un regard sur la réussite de nos élèves à l'épreuve en lecture.

Actuellement, nous avons terminé l'année 2017 avec un taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture en 4^e année de 90,7 %, pour un taux de réussite à cette compétence de 93,9 %. Pour ce qui est des résultats à l'épreuve ministérielle en lecture pour les élèves de 4^e année, nous obtenons un résultat de l'ordre de 84,1 %, pour un résultat global à la compétence à lire pour ces mêmes élèves de 92,6 %.

Nous constatons un écart marqué entre le résultat des élèves à l'épreuve imposée en lecture comparativement au résultat final des élèves pour cette compétence. Pour nous, le développement global d'une compétence est prioritaire. Nos milieux mettent en place des approches diversifiées, des pratiques flexibles et universelles, ainsi que des mesures d'adaptation ou de modification pour certains élèves afin de leur permettre de cheminer. Cela nous porte à croire que l'évaluation au service de l'apprentissage des élèves est celle qui nous permet de porter un regard plus global sur la réussite d'une compétence, que par le biais d'une évaluation ciblée dont on ne peut assurer que le contexte de passation soit le plus optimal pour l'enfant.

De plus, en assurant l'accessibilité aux recherches en éducation, en accompagnant la mise en place du plan d'action en littératie, en favorisant la concertation des membres participants à des équipes collaboratives en lien avec l'apprentissage des élèves et en rendant divers outils disponibles en appui à l'apprentissage, nous arriverons à bien déceler les zones de vulnérabilité des élèves dans le développement de leurs compétences. Ainsi, nous pourrions assurer un développement plus harmonieux et plus efficace des compétences en lecture et en écriture.

Depuis quelques années, nous nous assurons d'appuyer les élèves immigrants allophones par le biais de mesures de francisation. Nous avons pris la décision de concentrer le budget sur une année afin d'intensifier le support à l'apprentissage de la langue et ainsi permettre à ces élèves de s'intégrer sur les plans académique et social plus rapidement dans leur école. De plus, par le biais des services aux entreprises et de l'éducation des adultes, nous nous concertons avec les différents partenaires communautaires et socioéconomiques de la région pour adapter nos services d'accueil et de francisation. Cette approche nous permet de personnaliser nos interventions afin de répondre adéquatement aux besoins des entreprises et des familles concernées.

Offrir un milieu de vie stimulant

D'ici 2022, augmenter à 50 % la proportion des écoles qui ont mis en place 60 minutes d'activités physiques par jour.	17 %
---	------

¹² Pour nous, la littératie désigne la capacité d'utiliser le langage et les images sur différents supports pour lire, écrire, écouter, parler, voir, représenter et penser de façon critique, dans le but de participer activement à la société. Elle permet d'échanger des renseignements, d'interagir avec les autres et de produire du sens. C'est un processus qui consiste à s'appuyer sur ses connaissances antérieures, sa culture et son vécu pour acquérir de nouvelles connaissances, développer ses compétences et mieux comprendre ce qui nous entoure.

Annuellement tous les établissements ont mis en place des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, se sont assurés d'offrir des activités culturelles, scientifiques, numériques et entrepreneuriales.

Actuellement, 65 % de nos bâtiments se retrouvent dans un état jugé satisfaisant au regard des divers aspects observables. Pour les quatre prochaines années, nous avons prévu la réalisation de travaux qui nous permettra de porter ce taux à 85 %. Une fois ce constat établi, il demeure important de créer, pour les élèves et le personnel, des milieux de vie bienveillants où le civisme se construit dans des actions quotidiennes. La mise en place d'environnements favorables au développement du plein potentiel de nos élèves est important. Cela nous amène à réfléchir sur nos choix collectifs de déploiement d'aménagements qui ont un impact sur la santé, la sécurité et les saines habitudes de vie de tous. De plus, ces mêmes choix se doivent d'être écoresponsables et de privilégier un mode de vie plus actif.

Beaucoup d'actions sont déjà mises en place dans les plans d'action pour assurer des milieux sains et sécuritaires dans les écoles. Au cours des prochaines années, la bienveillance fera partie des valeurs de notre commission scolaire et sera au cœur de nos interventions, et ce, tant pour les élèves, pour le personnel que dans nos interactions avec les parents et nos partenaires.

Afin de permettre aux élèves de développer leur plein potentiel, il sera important de mettre en place différentes activités qui leur permettront de toucher à divers volets tels que la culture, les sciences, le développement numérique et entrepreneurial par l'intégration de ceux-ci dans un continuum de développement. Il sera important de permettre à chacun de découvrir ou d'approfondir ses compétences par leur expérimentation. Il faudra réaffirmer l'importance du développement personnel et professionnel de nos élèves en passant par la connaissance de soi et de son environnement.

Dans les dernières années, nous nous sommes attardés au développement global de chaque élève dès son entrée à l'école par la mise en place d'interventions précoces. Pour notre région, les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) nous informent que « près d'un enfant sur quatre, soit 22 % des enfants sont vulnérables dans au moins un des cinq domaines. Ce qui représente, dans la région, près de 1000 enfants par année qui sont susceptibles d'être moins bien outillés que les autres pour profiter pleinement de ce que l'école peut leur offrir. En Chaudière-Appalaches, à l'exception de la maturité affective pour laquelle la proportion d'enfants vulnérables est similaire au reste du Québec, les proportions d'enfants vulnérables sont moins élevées que celles du reste du Québec. Cela représente entre 7 % et 9 % d'enfants vulnérables pour chacun des différents domaines, soit entre 300 et 400 enfants à la maternelle chaque année, pour chaque domaine »¹³, ce qui est positif pour notre région. Les domaines observés sont : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances générales. Nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête de 2017 afin d'en analyser le contenu.

Actuellement, nous travaillons à la mise en place d'interventions visant le développement des habiletés sociales, de la motricité et des habiletés langagières chez nos tout-petits. La collaboration avec les partenaires des services de santé et des services sociaux doit augmenter afin de faire converger nos interventions pour que les enfants entrent à l'école avec moins de facteurs de vulnérabilité. Il en est de même avec tous les partenaires qui visent le développement des enfants et des compétences parentales avec qui nous nous devons de poursuivre nos collaborations.

¹³ http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/FIS_eqdemBellechasse_2014-05-13-FINAL.pdf

Favoriser la collaboration

Mise en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles.
--

Mise en place de projets structurants avec différents acteurs internes, organismes socioéconomiques et entreprises de la région.
--

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin est une organisation ouverte sur son milieu qui contribue au développement économique de sa région, en fournissant un bassin de main-d'œuvre important et en étant engagée dans différents projets. Dans les dernières années, nous avons développé différents projets de recrutement pour les entreprises de la région pour le volet international dont *Viens te souder au Québec*. Nous visons particulièrement les métiers en pénurie de main-d'œuvre. Actuellement, nous collaborons à la rédaction, avec différents partenaires d'un modèle de concertation régionale en matière d'intégration des travailleurs étrangers temporaires en Beauce-Sartigan et des élèves internationaux. Nous sommes leaders au Québec en ce qui concerne le développement du modèle d'apprentissage accru en milieu de travail (dual) en soudage. Présentement, nous sommes à la mise en œuvre d'un projet régional dans le secteur de la santé pour la formation de préposé en établissement et à domicile. Au niveau régional, voici les partenaires impliqués : Emploi-Québec, les quatre commissions scolaires, le CISSS, les résidences privées et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En ce qui concerne la collaboration à l'interne, nous pouvons être fiers de la mise en place d'un parcours DES-DEP en charpenterie-menuiserie depuis l'automne 2017. De plus, nous démarrerons un second parcours en mécanique automobile à l'automne 2018. Ces parcours donnent un sens significatif aux élèves ingénieurs qui ont besoin d'apprendre par l'expérimentation.

Nous collaborons activement avec le MEES à différents projets, dont le soutien au réseau dans le déploiement du modèle d'apprentissage accru en milieu de travail (dual), la rédaction d'un processus structuré d'analyse de besoins en matière de francisation et le soutien au réseau, la mise en place de la reconnaissance des acquis dans les métiers semi-spécialisés, le soutien au réseau en matière de reconnaissance des acquis et des compétences.

Lors de son passage à la CSBE...

À la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, nous avons débuté la mise en place d'un déploiement plus efficient des services en fonction des besoins de nos élèves et de la disponibilité de nos ressources. Cela permet d'exploiter de nouveaux modèles, tant au régulier qu'en adaptation scolaire.

La diversité de l'offre de formation continue, la réflexion sur les modèles d'accompagnement et l'accessibilité plus grande aux recherches sont des facteurs qui contribuent et continueront de contribuer à la réussite de nos élèves, par l'implication des divers acteurs en coresponsabilité de la réussite scolaire de nos élèves. De plus, la mise en œuvre du modèle de réponse à l'intervention, des portraits de classe et du référentiel en lecture ont permis aux milieux de s'approprier une nouvelle lecture des diverses composantes de la réussite des enfants, notamment en ce qui a trait à la littératie.

L'accessibilité à l'aide financière pour donner de la formation et faciliter le développement des pratiques collaboratives dans les écoles, notamment les communautés d'apprentissage professionnelles, soutiendra les réflexions au regard des vulnérabilités de leur milieu. La réussite des garçons, les classes flexibles et le développement d'approches pédagogiques diversifiées nous permettent de croire que cela aura un impact positif à long terme sur la motivation, la persévérance scolaire et sur l'atteinte d'une diplomation ou d'une qualification.

De plus en plus, nous cherchons à travailler avec une collaboration de tous les secteurs, afin d'avoir une vision plus globale et plus systémique de notre clientèle des secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle. Dans le contexte actuel d'ajouts de ressources, nous devons consciemment les utiliser afin de diminuer les vulnérabilités de nos élèves dès leur entrée à l'école. Pour ce faire, des maillages importants sont déjà faits avec plusieurs partenaires, dont les centres de la petite enfance, les centres de santé et de la protection de la jeunesse. Nous avons la chance d'avoir un très grand taux de participation à nos activités auprès des 4 ans dans la majorité de nos milieux, ce qui nous permet de connaître plus tôt les enfants, de discuter et d'informer les parents sur les défis perçus et sur les facteurs de protection qu'ils peuvent déjà mettre en place pour favoriser le développement global de leur enfant.

À la lumière de notre réflexion et dans le but d'observer les manifestations d'une réussite scolaire adaptée à la réalité d'aujourd'hui, nous avons développé un profil de sortie de l'élève. Ce profil tient compte des trois grandes missions de l'école, soit : instruire, socialiser et qualifier. Au regard de notre clientèle et de sa contribution souhaitée pour notre région, chacun pourra permettre aux élèves de briller, car lors de son passage à la CSBE, notre élève développera le goût d'apprendre, établira des relations saines et harmonieuses et travaillera à devenir un citoyen actif, engagé dans sa communauté et son environnement. Le développement du plein potentiel de nos élèves et le partage de notre passion pour l'éducation contribueront à l'atteinte de ce profil par diverses orientations.

PROFIL DE SORTIE


LORS DE SON PASSAGE À LA CSBE, L'ÉLÈVE....

 ...développera le goût d'apprendre.

- Il sera conscient de l'importance de persévérer et de faire des apprentissages tout au long de sa vie.
- Il communiquera adéquatement par divers moyens.
- Il développera sa créativité et sa curiosité.
- Il développera son esprit critique lui permettant de faire des choix éclairés.

 ...établira des relations saines et harmonieuses.

- Il entretiendra des rapports empreints de civisme.
- Il placera la bienveillance et le respect au cœur de ses relations.
- Il fera preuve d'ouverture face à la différence.

 ...travaillera à devenir un citoyen actif, engagé dans sa communauté et son environnement

- Il assumera ses engagements avec éthique.
- Il développera des habiletés à travailler avec les autres, vers un objectif commun, en prenant sa part de responsabilité.
- Il sera conscient de sa citoyenneté numérique et l'exploitera adéquatement.
- Il saura faire des choix le conduisant à adopter de saines habitudes de vie.

LES MOYENS

- ✚ Prioriser le déploiement de ressources humaines permettant le développement du plein potentiel de nos élèves.
- ✚ Supporter la mise en place d'actions menant à l'élaboration d'un projet de vie pour nos élèves.
- ✚ Soutenir les initiatives qui favorisent la réussite des garçons.
- ✚ Poursuivre et soutenir les modèles de réponse à l'intervention et l'intervention précoce.
- ✚ Valoriser les interactions bienveillantes et aider à mettre en place des conditions saines et harmonieuses dans les différents services et établissements.
- ✚ Promouvoir la persévérance scolaire dans nos établissements.
- ✚ Collaborer avec les partenaires au développement des habiletés parentales.
- ✚ Soutenir le développement global de nos élèves dès leur entrée à l'école.
- ✚ Offrir des outils en appui à l'apprentissage des élèves.
- ✚ Faciliter l'accès à diverses technologies et augmenter l'accès à l'enseignement en ligne.
- ✚ Faciliter les transitions et soutenir la mise en place des parcours de scolarisation diversifiés.
- ✚ Encourager et soutenir les actions et les initiatives en matière de développement durable.
- ✚ Accompagner les écoles afin de diminuer le nombre d'élèves qui se trouvent dans la zone à risque.
- ✚ Faciliter la collaboration avec les municipalités et les entreprises pour la promotion et la réalisation de projets visant le développement global de nos élèves.
- ✚ Favoriser la formation continue qui contribue au développement professionnel.
- ✚ Accompagner et supporter la mise en place d'un plan d'action en littératie et en numératie.
- ✚ Soutenir des activités qui contribuent au développement du sentiment d'efficacité personnelle.
- ✚ Favoriser l'accès et l'amélioration des lieux physiques pour les activités des élèves, particulièrement des EHDAA.
- ✚ Favoriser la mise en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles dans les milieux.
- ✚ Accompagner le personnel à transformer l'expérience d'apprentissage de ses élèves.
- ✚ Faire connaître les recherches prometteuses en éducation.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – (PEVR)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART		INDICATEURS
		2018	2022	
Élaborer des parcours diversifiés pour encourager la diplomation et la qualification de nos élèves	🚩 D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de participation au programme Passe-Partout ▪ Taux de réussite en lecture à la fin de la 2^e année du primaire ▪ Taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture et en écriture en 4^e année ▪ Taux de réussite en 6^e année et au 1^{er} cycle du secondaire en français et en mathématiques (garçons/filles) <ul style="list-style-type: none"> ▪ % d'élèves qui entrent à 13 ans au secondaire ▪ % d'élèves qui s'engagent dans les activités offertes à l'école au secondaire ▪ % d'élèves qui obtiennent un DES (garçons/filles, issus de milieux favorisés ou non) après 5 et 7 ans ▪ % d'élèves qui obtiennent une première qualification avant 20 ans (garçons/filles, issus de milieux favorisés ou non) ▪ Taux d'absentéisme de nos élèves du secondaire ▪ % de réussite du profil des préalables à la formation professionnelle (PFProf) des élèves de moins de 18 ans à l'inscription en formation générale des adultes ▪ % d'élèves qui obtiennent un DEP avant et après l'âge de 20 ans ▪ % d'élèves qui ont élaboré un objectif professionnel à l'éducation des adultes
	🚩 D'ici 2030, porter à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).			
	D'ici 2022, augmenter à 83 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme ou d'une première qualification.	80,6 %	83 %	
	D'ici 2022, augmenter à 78 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans.	74,4 %	78 %	
Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d'enseignement	🚩 D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public.			
	D'ici 2022, augmenter à 92 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	90,7 %	92 %	
	D'ici 2022, augmenter à 86 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	84,1 %	86 %	
Favoriser le cheminement et la persévérance scolaire	🚩 D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.			
	D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	12,2 %	10 %	
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves	🚩 D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.			
	D'ici 2022, augmenter de 2,1 % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	74,9 %	77 %	
	D'ici 2022, augmenter de 1,7 % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.	55,3 %	57 %	
	D'ici 2022, augmenter de 1,9 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (8 - 9 - 10).	78,1%	80 %	
Offrir un milieu de vie stimulant	🚩 D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.			
	D'ici 2022, faire en sorte que 85 % de nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.	65 %	85 %	
	D'ici 2022, augmenter à 50 % la proportion des écoles qui ont mis en place 60 minutes d'activités physiques par jour.	17 %	50 %	
	Annuellement, tous les établissements mettent en place des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, devront s'assurer d'offrir des activités culturelles, scientifiques, numériques et entrepreneuriales.			
Favoriser la collaboration	Mettre en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles.			
	Mettre en place de projets structurants avec différents acteurs internes, organismes socioéconomiques et entreprises de la région.			

Comité de pilotage

La démarche d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) s'est déroulée tout au long de l'année selon diverses modalités. Afin de bien établir le contexte dans lequel le PEVR s'actualisera, il était important de s'en donner une bonne connaissance. Étant une commission scolaire engagée dans notre milieu, nous avons créé plusieurs lieux d'échanges et de concertation avec nos entreprises, nos partenaires et nos parents afin de bien répondre à leurs attentes. Plusieurs formes de consultation ont été faites afin de permettre l'élaboration de notre plan d'engagement. Le recensement de cette expertise large et coordonnée, de la réflexion à la rédaction, transcende la richesse de notre engagement envers notre communauté. De plus, ce travail nous a permis de reconnaître nos forces, d'établir nos enjeux, de définir nos orientations et de cibler nos objectifs en lien avec les cibles établies par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

De plus, pour s'assurer de la collaboration des groupes concernés, un comité de pilotage a été mis sur pied. Vous retrouverez la composition de ce comité à l'annexe 1. Afin de valider l'avancement de nos travaux, nous avons procédé à diverses consultations entourant les étapes clés de notre démarche. Ces étapes furent nécessaires afin d'établir, en tout premier lieu, la mission, la vision et les valeurs pour notre commission. Lorsque l'approbation de tous a été reçue, nous avons poursuivi avec les enjeux, les orientations et l'établissement du profil de sortie de notre élève. Par les échanges et les commentaires obtenus, nous avons pu dégager et asseoir une base solide qui allait nous permettre de poursuivre adéquatement nos travaux. Par la suite, nous nous sommes concertés avec les gens afin de dégager nos objectifs et nos indicateurs. Après l'adhésion de tous, nous avons pu travailler sur les moyens qui nous permettront de soutenir le développement de ce profil et l'atteinte de nos objectifs. Ces grandes étapes de validation se sont faites par le biais des tables de rencontre du comité interservices, du comité de coordination, du comité consultatif des gestionnaires et du conseil des commissaires de la CSBE.

Notre travail fut des plus évolutifs et les rencontres présentielles ont été privilégiées. Les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt de l'élève pour favoriser sa réussite. L'optimisation des ressources a été priorisée et nos décisions ont été teintées de notre expérience et des résultats de la recherche. C'est dans le respect que chacun a pu s'exprimer librement. Ce travail en coresponsabilité a été un levier important de mobilisation et de développement collectif pour l'atteinte d'un but commun. Tout au long de notre démarche, la transparence et l'ouverture aux opinions et recommandations des divers groupes consultés nous ont guidés dans notre prise de décision.

Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens

Contexte

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) offre des services éducatifs à une population dans un réseau d'établissements scolaires composé de 55 municipalités, réparties dans 7 secteurs : Bélanger, Benoît-Vachon, des Abénaquis, des Appalaches, Saint-François, Sartigan et Veilleux. Sur ce territoire, nous retrouvons 57 établissements de niveau primaire, secondaire, d'éducation des adultes et de formation professionnelle ainsi que 46 services de garde et 2 satellites.

Notre mission

Ensemble, inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel.

Notre vision

Partager notre passion pour l'éducation.

Nos valeurs

Voici les valeurs organisationnelles privilégiées par notre commission scolaire :

Le respect de la personne se définit par la reconnaissance de la valeur propre et des droits de chacun. Il éveille un sentiment d'égard et de considération envers autrui et se traduit par des rapports empreints de civisme entre les individus.

La loyauté et l'intégrité se décrivent par des relations franches, honnêtes et transparentes. Pour nous, cela suppose d'agir avec probité, en cohérence avec nos valeurs dans la réalisation de notre mission éducative et d'assumer nos engagements avec éthique.

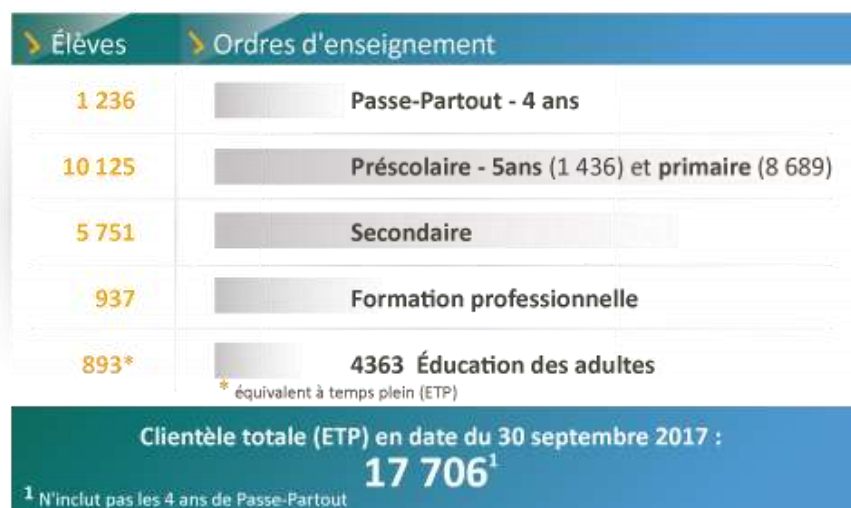
La bienveillance invite à une disposition d'esprit favorisant la compréhension, l'indulgence et la considération d'autrui. Elle repose sur des principes d'écoute, de partage, d'empathie et de transparence. Pour nous, les personnes bienveillantes sont des modèles sécurisants et inspirants qui incitent les autres à grandir et à développer leur plein potentiel.

La collaboration s'articule autour de l'importance de travailler ensemble dans l'atteinte d'un objectif commun en coresponsabilité. Elle s'appuie sur l'ouverture d'esprit et la sensibilité à l'autre dans les échanges. Elle suppose des conversations courageuses, une saine confrontation d'idées et la coopération pour permettre l'innovation et l'instauration d'un contexte favorable à la réussite éducative.

Nos services éducatifs

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, c'est d'abord :

une institution dédiée à ses 17 706 élèves (ETP), aux 1 236 enfants inscrits à Passe-Partout et au service à la communauté.



Un conseil des commissaires composé de 15 membres élus et 4 représentants de parents.

Un comité de parents constitué de 45 délégués officiels et 35 substituts.

Au-delà de **2 850 employés** réguliers dont plus de **1 500 enseignantes et enseignants dévoués** à la réussite éducative de nos élèves.

Un réseau d'écoles primaires et secondaires ayant chacune un conseil d'établissement :



Membres œuvrant au sein des conseils d'établissement :

- 289 parents
- 311 membres du personnel d'établissements
- 126 représentants de la communauté, d'entreprises et de groupes socioéconomiques ou sociocommunautaires
- 30 élèves de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et du secondaire 2^e cycle

Un réseau de centres de services spécialisés en formation professionnelle pour la formation initiale, la formation continue, le soutien au développement régional et **les services aux entreprises**, ayant chacun un conseil d'établissement :

- **Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC)**, en collaboration avec le Cégep Beauce-Appalaches et le Centre universitaire des Appalaches (électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique, mécanique d'entretien, métallurgie, génie civil, génie industriel, communications graphiques, design d'intérieur)

- **Centre de formation des Bâtisseurs**
 - ✓ Secteur Saint-Joseph (alimentation et tourisme, fabrication mécanique, communication et documentation)
 - ✓ Secteur Sainte-Marie (administration, commerce et informatique, bois et matériaux connexes, bâtiment et travaux publics, électrotechnique)
- **Centre de formation professionnelle Pozer** (administration, commerce et informatique, bâtiment et travaux publics, santé et soins esthétiques)

Un réseau de centres d'éducation des adultes couvrant l'ensemble du territoire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et pouvant offrir tous les services d'enseignement comprenant : les services d'enseignement correspondant à la formation générale de base, l'intégration sociale (IS), l'intégration socioprofessionnelle (ISP) et la francisation. De plus, les centres offrent des services d'accueil et de référence, des services complémentaires à leurs élèves inscrits et des cours d'éducation populaire à la population desservie sur son territoire.

Chacun des centres a son conseil d'établissement :

- CEA Monseigneur-Beaudoin-Les Sources
- CEA de Saint-Prosper et de Sainte-Justine
- Centre de formation des Bâtisseurs

C'est aussi des services d'avant-garde

Une **école d'éducation internationale** à la polyvalente Saint-François de Beauceville.

Plusieurs **programmes** dans les domaines de la **science et des technologies**.

Des centres de développement et des **concentrations en anglais, espagnol, arts et activités sportives**.

Un **récit national** dans le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie.

Un **centre de formation en entreprise et récupération** (CFER) à Sainte-Marie.

Développement de programmes **d'apprentissage « en ligne »**.

De nombreux services permettant aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) de poursuivre leur parcours scolaire dans des conditions optimales (voir les services aux EHDA).

L'éducation préscolaire

Les services d'éducation préscolaire 5 ans sont offerts dans les écoles désignées selon le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi qu'aux actes d'établissement.

La commission scolaire offre pour chacune des écoles, lorsque la clientèle le justifie (9 inscriptions requises d'enfants de 4 ans), le service d'animation Passe-Partout comportant deux volets :

- le volet parent : soutien aux compétences parentales;
- le volet enfant : transition famille-école.

L'enseignement primaire et secondaire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, conformément au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les études offertes par l'école secondaire s'échelonnent normalement sur cinq années. Elles poursuivent les apprentissages amorcés au primaire et favorisent le développement des adolescentes et des adolescents sur les plans physique et intellectuel, personnel, social et culturel.

La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est pour toute personne ayant atteint l'âge de 16 ans avant le 1^{er} juillet de l'année scolaire en cours qui désire compléter son diplôme d'études secondaires (DES) ou compléter ses matières préalables pour le CÉGEP et pour la formation professionnelle (DEP). Certains cours d'éducation populaire y sont également offerts, sans égard à l'âge. Les cours donnent accès à une foule de connaissances théoriques ou pratiques, qui peuvent répondre à différents objectifs de formation. C'est ce qui nous fait dire que « toutes les raisons sont bonnes » pour avoir recours à l'éducation des adultes.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est accessible à l'élève qui a obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou à l'élève qui a 16 ans et qui a réussi sa 3^e ou 4^e année du secondaire en langue maternelle, en langue seconde et en mathématique.

Les services complémentaires

Les programmes de services éducatifs complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Ces programmes sont :

- Programme de services de soutien visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage;
- Programme de services d'aide visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- Programme de services de vie scolaire visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;
- Programme de services de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.

Nos engagements

Afin d'assurer la qualité des services qu'elle dispense, notamment en ce qui a trait aux relations avec ses usagers, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin s'engage à ce que le personnel de ses établissements et de ses services centralisés :

- réponde aux demandes des gens de façon courtoise;
- offre des réponses claires et précises;
- assure la confidentialité des démarches auprès des gens;
- gère ses ressources avec efficacité, équité et transparence;
- agisse en partenariat avec la communauté;
- informe les élèves et leurs parents de la procédure pour le traitement d'une plainte ou la demande de révision de décision.

Vous communiquez avec un établissement ou un service?

La commission scolaire s'engage à :

- accuser réception;
- répondre dans un délai raisonnable aux courriels et aux appels téléphoniques
- diriger les gens vers l'un des services de la commission scolaire en lien avec la demande formulée.

Vous avez besoin d'un document?

La commission scolaire s'engage à :

- rendre accessibles sur son site Internet les documents d'intérêt et les encadrements relatifs à ses services;
- répondre à toute demande d'accès à l'information en conformité avec la loi.

Vous avez besoin d'aide?

La commission scolaire s'engage à :

- vous informer sur les différentes démarches susceptibles de vous venir en aide de même que sur vos droits;
- vous communiquer les règles de procédure applicables.

Le traitement des plaintes

Vous avez une insatisfaction ou êtes en désaccord avec une décision?

1) Démarches initiales auprès des intervenants d'une école, centre ou service :

Le plaignant insatisfait du service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir doit d'abord exprimer son insatisfaction auprès de l'intervenant concerné. Le plaignant, qui n'a pas obtenu une réponse du membre du personnel rencontré ou qui est insatisfait de sa réponse, peut s'adresser à la direction de l'unité administrative de qui relève la personne concernée.

2) Plainte auprès du responsable de l'examen des plaintes :

Lorsqu'un plaignant est insatisfait du traitement de sa plainte à la 1^{re} étape, il peut porter sa plainte au niveau du responsable de l'examen des plaintes en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Vous pouvez rejoindre le responsable de l'examen des plaintes au 418 228-5541, poste 26950.

3) Plainte auprès de la protectrice de l'élève :

Le plaignant, insatisfait du traitement de sa plainte à la 2^e étape, peut demander l'intervention de la protectrice de l'élève au 418 228-5541, poste 25090.

Votre plainte sera traitée en conformité avec *le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*.

Coordonnées de l'organisme et les heures d'ouverture

Amélioration de la qualité de nos services

Si vous désirez formuler un commentaire pour améliorer la qualité de nos services, vous pouvez communiquer par écrit en adressant votre demande au Secrétariat général et services corporatifs à l'adresse suivante : 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7, par téléphone au 418 228-5541 ou 418 386-5541, poste 26950, par télécopieur au 418 228-5549 ou par courriel à secretariat.generale@csbe.qc.ca. Les heures d'ouverture sont de 8 h 15 à 16 h 30, et ce, du lundi au vendredi.

Annexe 1

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Membres du comité pour l'année scolaire 2017-2018

Syndicats :

Personnel enseignant :
primaire : Brigitte Bilodeau, présidente SEC (CSQ)
secondaire : Martin Loignon, enseignant – polyvalente Saint-François
FP-EA : Alain Blais, enseignant – CIMIC

Personnel de soutien :
Annie Boily, présidente
Ève Deguise, 1^{re} vice-présidence aux relations du travail

Personnel professionnel :
Line Thériault, présidente
Julie Cloutier, vice-présidente et déléguée unité Beauce-Etchemin

Commissaires :

Jocelyne Larose
Steve Trachy
Ghislaine Turmel (substitut)

Gestionnaires de service :

Suzie Lucas
Nataly Blondin
Karina Roy

Comité de parents :

Véronique Jacques
Serge Boucher

Directions d'école :

Secondaire : Marie-Josée Fecteau
Primaire : Steve Maheu
Isabelle F. Gilbert (substitut)

Formation professionnelle :

Louis-Maurice Chabot

Éducation des adultes :

Pierre Giguère

Direction générale :

Normand Lessard
Fabien Giguère
